

## Conseil communal de Dippach

### Séance du lundi, 1<sup>er</sup> juin 2026

Les conseillers communaux de la commune de Dippach sont priés d'assister à la prochaine séance du conseil communal, **qui se tiendra dans la salle polyvalente de la Maison de la Culture « Pontebier » à Schouweiler**, le lundi, **1<sup>er</sup> juin 2026** à **14.00 heures**.

#### ORDRE DU JOUR :

##### A Séance à huis clos

1. Personnel communal :
  - 1.1. Nomination d'un fonctionnaire communal (m/f) du groupe de traitement A2, sous-groupe à attributions particulières (fonction du secrétaire communal) – Décision
  - 1.2. Demande de réduction de la période d'initiation d'un employé communal du le groupe de traitement B1, sous-groupe technique, affecté au Service technique – Décision
  - 1.3. Démission d'un fonctionnaire du groupe de traitement B1, du sous-groupe administratif, affecté au Service Financier – Décision
2. Personnel enseignant :
  - 2.1. Proposition d'affectation au poste d'enseignant de l'enseignement fondamental qui avait été déclaré vacant au niveau de la liste afférente des postes vacants pour l'année scolaire 2026/2027 (1 poste C2-4 à tâche complète et durée indéterminée) – Décision
  - 2.2. Proposition d'affectation au poste d'enseignant de l'enseignement fondamental qui avait été déclaré vacant au niveau de la liste afférente des postes vacants pour l'année scolaire 2026/2027 (1 poste C2-4 à tâche complète et durée indéterminée) – Décision
  - 2.3. Proposition d'affectation au poste d'enseignant de l'enseignement fondamental qui avait été déclaré vacant au niveau de la liste afférente des postes vacants pour l'année scolaire 2026/2027 (1 poste C2-4 à tâche complète et durée déterminée 26-27) – Décision
3. Représentation de la zone de secours dont la commune de Dippach fait partie au niveau du conseil d'administration du Corps grand-ducal d'incendie et de secours (CGDIS) - Désignation d'un candidat de la commune de Dippach, dans ce cadre – Décision

## **B Séance publique**

---

1. Finances communales :
  - 1.1. Modification budgétaire – Augmentation du crédit de l'article de dépenses extraordinaires « Réseaux de voirie : réalisation d'un local pour pompiers et ateliers du service de régie » (4/320/221313/11001) – Décision
  - 1.2. Modification budgétaire – Création d'un article de dépenses ordinaires « Subside extraordinaire à l'association Amicale Dippecher Dachsen a.s.b.l. pour l'acquisition de nouveaux vêtements » (3/259/648110/99004) – Décision
  - 1.3. Modification budgétaire – Augmentation du crédit de l'article de dépenses extraordinaires « Adaptation du PAG actuel à la législation de 2017 » (4/130/211000/20001) – Décision
  - 1.4. Modification budgétaire – Création d'un article de dépenses extraordinaires « Frais d'étude pour un projet de construction avec le Fonds du Logement à Bettange » (4/612/211000/26016) - Décision
  - 1.5. Augmentation budgétaire – Augmentation du crédit de l'article de recettes extraordinaires « Subvention de l'État - Extension de la maison-relais à Schouweiler » (1/242/161000/23010) - Décision
2. Subsidés :
  - 2.1. Attribution d'un subside extraordinaire à l'Asbl « Amicale Dippecher Dachsen » pour l'acquisition de nouveaux vêtements avec logo – Décision
  - 2.2. Attribution d'un subside de fonctionnement à l'Asbl « Sécurité routière Luxembourg » - Décision
3. Urbanisme : Projet d'aménagement particulier (PAP) situé à Dippach au lieu-dit « rue de Bettange » pour le compte des conjoints Barthelmy – Décision
4. Conventions et contrats :
  - 4.1 Convention de servitude avec la société Creos Luxembourg S.A. concernant des fonds sis à Dippach au lieu-dit « Rue Haard » – Décision
  - 4.2 Convention tripartite entre l'État, la commune de Dippach et l'Asbl « Jugendtreff SABA » concernant la prestation de services pour jeunes – Décision
  - 4.3 Conventions en matière de concessions sur les cimetières de la commune accordées – Décision
  - 4.4 Convention de collaboration dans le cadre du fonctionnement de l'Office social commun Mamer – Décision quant à la convention de 2026
  - 4.5 Convention en matière du Pacte communal du vivre-ensemble interculturel – Décision
5. Taxes et tarifs communales : Fixation du prix de vente du bois de chauffage pour l'année 2026 – Décision
6. Règlements de circulation :
  - 6.1. Confirmation d'un règlement de la circulation à caractère temporaire dans la localité de Bettange-sur-Mess en raison des travaux d'infrastructure dans la route des Trois Cantons en date du lundi 18 mai 2026 au vendredi 31 juillet 2026 – Décision
  - 6.2. Confirmation d'un règlement de la circulation à caractère temporaire dans la localité de Bettange-sur-Mess en raison des travaux d'infrastructure dans la rue de Dippach en date du lundi 18 mai 2026 au vendredi 31 juillet 2026 – Décision
  - 6.3. Confirmation d'un règlement de la circulation à caractère temporaire dans la localité de Schouweiler en raison des travaux d'infrastructure dans la route de Longwy en date du lundi 18 mai 2026 au vendredi 12 juin 2026 – Décision
  - 6.4. Confirmation d'un règlement de la circulation à caractère temporaire dans la localité de Schouweiler en raison des travaux d'infrastructure dans la route de Longwy en date du lundi 18 mai 2026 jusqu'à l'achèvement des travaux – Décision

7. Transactions immobilières :
  - 7.1. Cession gratuite à la Commune de Dippach relative à un terrain d'une contenance totale de 1 are et 22 centiares, sis à Dippach, au lieu-dit « Rue du Cimetière » – Décision quant à l'acte notarié
  - 7.2. Cession gratuite à la Commune de Dippach relative à un terrain d'une contenance totale de 1 are et 30 centiares, sis à Schouweiler, au lieu-dit « Rue de la Résistance » – Décision quant à l'acte notarié
  - 7.3. Acquisition par la Commune de Dippach d'une maison d'habitation avec place et toutes ses appartenances et dépendances avec une contenance totale de 5 ares et 90 centiares, sise à Schouweiler, au lieu-dit « Rue de la Fontaine » (parcelle n°545/287) – Décision quant à l'acte notarié
8. Commissions consultatives : Modification de la représentation politique du parti DP au niveau des commissions consultatives (Commission de l'environnement et d'accompagnement du Pacte-Climat et du Pacte-Nature, Commission de la circulation et de la voirie rurale communale).
9. Informations du collège des bourgmestre et échevins au conseil communal.
10. Divers et questions des conseillers communaux.

Schouweiler, le 22 mai 2026

Pour le collège échevinal,

La présidente,



Le secrétaire f.f.,

(s.) Manon BEI-ROLLER

(s.) Jeff BUFFADINI